

Travailler sereinement en collectif

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs et porteurs de projets en agriculture des Côtes d'Armor - Notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

OBJECTIFS

Construire un fonctionnement commun durable entre associé :

- S'approprier les bases d'un fonctionnement de groupe.
- Être capable de mieux se connaître soi et mieux connaître les autres : l'individu au cœur du collectif.
- Être capable de définir la place et le rôle de chacun.
- Acquérir les bases d'une communication bienveillante au quotidien dans le travail auprès des collègues et tous les autres.
- S'approprier la notion de leadership.
- Être capable de définir des règles de fonctionnement dans son futur projet commun.

PRÉ-REQUIS

Être installé ou avoir un projet d'installation en collectif

CONTENU

Cette formation permettra d'aborder les bases de la construction d'un projet collectif

Journée 1 -

Partage des règles de fonctionnement en formation, applicable au fonctionnement en association.

Première expression du projet collectif, attentes et craintes individuelles

Identifier et préciser les conditions d'un bon fonctionnement en groupe

- Interroger ses motivations profondes pour le projet collectif
- Réaliser les motivations de ses futurs associés, identifier leurs qualités-compétences pour le projet commun
- Schématiser le projet avec ses futurs associés et le présenter, aborder sa vision de l'avenir du projet

Journée 2 -

- Diagramme de place : représenter géographiquement la ferme, les maisons d'habitation, le bureau, ... et discuter de l'impact du positionnement des éléments sur la gestion du projet collectif

- Diagramme de structure : schématiser la place des différents associés vis à vis des activités de l'exploitation.

Identifier les frontières du projet et les conditions d'entrée et de sortie des associés.

Identifier les impasses de la communication au travail

Découvrir et mettre en œuvre des outils de communication et des règles relationnelles pour construire une communication saine et efficace au travail.

Développer sa capacité d'accueil et d'écoute

Journée 3 -

- Sensibilisation au rôle du leadership pour mener un projet en commun
- Sensibilisation aux problèmes récurrents liés au leadership constatés dans les projets en groupe.
- Identifier les personnes influentes sur les projets respectifs des stagiaires
- Les questions à se poser pour préciser au sein du collectif les règles de partage : des informations, du travail, de l'argent, des décisions
- Présentation du rôle d'un règlement intérieur avec ses futurs associés pour préciser les règles de partage

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Côtes d'Armor

DURÉE : 3 jour(s)

DATE LIMITE : 23/12/2020

TARIFS

Adhérent	60 €
Non adhérent	60 €
Non agricole	150 €

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Aurélié Brimbeuf
contactap22@orange.fr

ADEAR Côtes d'Armor
Agriculture paysanne 22
93 boulevard Edouard Prigent
22000 Saint-Brieuc
Tel. 02.96.78.95.41 / 07.81.27.69.81

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

NOTE : Repas du midi tiré du sac.
Respects des mesures sanitaires en vigueur, amener un masque.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- L'animateur amènera les participants à s'interroger, à s'exprimer, avant d'amener les informations théorique et conceptuelle
- Échanges et analyses de pratiques. Le stagiaire est au centre de l'apprentissage : les mises en situations sont basées sur des situations concrètes issues de la vie même des participants

MOYENS MATÉRIELS

- Distribution de fiches supports de l'intervention
- Notes partagées sur paperboard

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Rédaction d'un document de synthèse du projet d'association type "Règlement intérieur"

En fin de formation, un point sera fait de manière écrite et orale pour évaluer la satisfaction des stagiaires par rapport aux objectifs initiaux

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Agriculture Paysanne 22

N° organisme de formation : 53220533422

N° SIRET : 40 98 56 879 00013

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
25/02/2020	Pole ESS – Rich'ess 21, Boulevard Clemenceau 22000 Côtes-d'Armor	Josette Vivier, animatrice à Entreprendre au Féminin Bretagne
02/02/2021	Salle CORON – Mairie de Rostrenen, Cité administrative - 6 rue Joseph Pennec 22110 Côtes-d'Armor	Josette Vivier, animatrice à Entreprendre au Féminin Bretagne
14/01/2021	Pole ESS – Rich'ess 21, Boulevard Clemenceau 22000 Côtes-d'Armor	Josette Vivier, animatrice à Entreprendre au Féminin Bretagne

THÈMES

S'installer en AP

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))